

Permis  
néupéré en  
1 mois.

*Délégation à la Sécurité Routière*

Paris, le

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE  
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

BUREAU NATIONAL DES DROITS À CONDUIRE

Affaire suivie par CL

Réf. : C 2019 0254

**Maître Antoine REGLEY**  
229 rue de Solférino  
59000 Lille

Maître,

Par courriel en date du 12 juillet 2019 vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre cliente, Mm.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière qu'elle a suivi les 28 et 29 juin 2019 a été enregistré dans son dossier de permis de conduire, lequel est doté de trois points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur  
et par délégation,  
la cheffe de la section du permis à points  
du bureau national des droits à conduire

  
Stéphanie PETIT